

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CHAPELLE D'AUREC
n°2026.02.09
Séance du 20 Mars 2026**

Nombre de membres	- afférents au Conseil Municipal	:	15	Date de la convocation : 16 Mars 2026
	- en exercice	:	15	
	- présents	:	13	
	- excusés	:	2	

L'an deux mil vingt six le vingt mars à 19 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de LA CHAPELLE D'AUREC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de. Yvette CHOL

Présents : Caroline DI VINCENZO, Éric PETIT, Yvette CHOL adjoints

Didier LHOSTE, Christian FAUVET, Virginie SOLILY, David RODRIGUES, Angélique ROLHION, Antoinette ESTEVE GONNET, Boris RIGAUDON, Aurélie FOURNEL, Thomas JANUEL, Marie-Laure CIVET, Conseillers.

Excusés : Yves DARLES, Johana BARTHELEMY

Boris RIGAUDON a été nommé secrétaire

Objet de la délibération :

**ELECTION du REPRESENTANT du CONSEIL MUNICIPAL
au CONSEIL d'ECOLE**

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de désigner les membres de la Municipalité qui siègeront au sein du Conseil d'Ecole ;

Considérant que le Conseil d'Ecole est composé, en outre, du Maire ou de son représentant (membre de droit) et par un Conseiller Municipal désigné par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, désigne pour siéger au sein du Conseil d'Ecole :

Conseiller Municipal	
Titulaire	Suppléant
Aurélié FOURNEL	Antoinette ESTEVE GONNET

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme au registre
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture
Le 23 mars 2026 et publication sur le site internet
de la Commune le 23 mars 2026

Le Maire

Caroline DI VINCENZO

AR Prefecture

043-214300584-20260320-DELI_2026_02_09-DE
Reçu le 23/03/2026